

Proposition/Protocole « d'acquisition » en vue de la contribution à une œuvre commune à partir de l'œuvre initiale n°969 d'Antoine Moreau

Note: protocole placé sous LAL - Licence Art Libre (<http://artlibre.org/>)

1- La sculpture n°969 a été confiée par Antoine Moreau à Claire Gauzente à Paris le trois février 2020 avec pour consigne de la confier (à terme) à une autre personne, il est attendu que la personne à qui a été confiée la sculpture indique à Antoine Moreau (<http://antoinemoreau.org/index.php?mail=sculptures>) où quand et à qui la sculpture est de nouveau confiée « **et ainsi de suite, sans qu'il n'y ait de propriétaire définitif ni de point de chute final.** »

2- La sculpture n°969 se présente comme un catalogue d'exposition datant de 1994 (Exposition « Point de Vue » par Antoine Moreau Exposition, le 25 décembre 1994 au point zéro des routes de France, Parvis de Notre-Dame, Paris, vernissage à 0 heure.). Elle est constituée matériellement d'un livret agrafé de format A5 photocopié numéroté au crayon graphite « 969 » et mis sous blister A4 de manière centrée.

3- La sculpture n°969 a été matériellement modifiée et augmentée comme suit :

- découpe du blister original autour du catalogue
- mise sous blister A5 des chutes (+scan)
- extraction du catalogue du blister
- extraction et mise sous blister A5 des agrafes (+scan)
- photocopie de la couverture (+scan)
- mise sous blister A5 du blister de couverture
- mise sous blister A5 de la couverture originale
- reconstitution du livret grâce à la couverture photocopiée et mise sous blister A5
- enregistrement sonore de la mise sous blister

4- Il est proposé à la personne morale « XYZ » de se voir confier à titre gracieux la sculpture 969 modifiée et augmentée et d'en disposer selon les termes fixés par Antoine Moreau. La nouvelle sculpture 969 comprend les éléments suivants :

- 5 éléments « originaux » sous blister
- 3 fichiers image
- 1 fichier son
- le présent protocole

Date et signature des parties prenantes